

Déviations 35/2023

Un aperçu des déviations du **28 août 2023** au **3 septembre 2023** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
28/08/2023	LUN	25/25R	25L/25R	1332-1515	La piste 25R est fermée pour les atterrissages suite aux travaux.
29/08/2023	MAR	25/19,25R	25L/19	0200-0319	Travaux de peinture au B7 – piste 25R.
31/08/2023	MER	25/25R	25R/25R	1600-1703	La piste 25L est fermée en raison d'une inspection.
02/09/2023	SAM	25/19,25R	25/25R	1600-1854	Vent prévu 360°-030° 5kts max 9kts hors limites pour le PRS.
			01/07	1854-2300	Vent 030° 7kts max 10kts.
03/09/2023	DIM	25/19,25R	25/25R	0600-1028	Procédure de visibilité réduite applicable. Visibilité 400 mètres et forte couverture nuageuse à 100 pieds).
			01/07	1028-1323	Vent 060° 6-7kts en augmentation. Vent en altitude 080°-090° 12-14kts.
			07L/07	1323-1600	Vent 090° 8-12kts variable jusqu'à 120° 8-12kts. Vent en altitude 100°-140° 5kts.
		25/25R	07L/07	1600-1645	Vent au sol 070° 6kts max 9kts (variable entre 140° et 020°, la raison pour laquelle la piste 01 n'est pas utilisée).
			01/07	1645-2300	Le vent devient plus stable de Nord-Est, changement avant le pic d'atterrissage et compte tenu du changement plus tardif au coucher du soleil.

Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National

Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de luchthaven Brussel-Nationaal

